

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Parachute de secours automatisé

Lorsque les parachutistes étaient largués à 400 mètres, il était concevable de les doter d'un parachute de secours à déclenchement manuel. Cela devient aléatoire dès que l'altitude de largage est inférieure à 150 mètres. L'*Army Safety Center* américain a calculé qu'entre 1974 et 1999, un tiers des décès consécutifs à un accident de saut auraient pu être évités grâce au déclenchement automatique du parachute de secours. C'est la raison pour laquelle l'*US Army Soldier Systems Center* travaille à un projet de déclencheur automatique. Le prototype est composé d'un senseur de pression et de trois accéléromètres dérivés de ceux équipant les airbags d'automobiles : le premier sert à initier un compte à rebours, tandis que les seconds mesurent la vitesse tridimensionnelle. Si celle-ci n'a pas notablement varié dans les quatre secondes suivant le saut, une petite charge explosive provoque le mouvement de la poignée de déclenchement. Pour l'instant, le système est optimisé pour le cas d'un ennui majeur, par exemple, bris de la sangle d'ouverture automatique lors d'un saut à partir d'un avion. Il reste à l'adapter aux sauts à partir d'un hélicoptère, puis à déterminer la possibilité de prise en compte au moyen d'un gyroscope de situations plus complexes, telles que la mise en torche de la voilure. (TTU Europe, 4 avril 2002).

Chine : la super-artillerie...

Les Anglo-saxons essaient d'établir si l'Armée populaire de li-

bération chinoise est en train de déployer des super-canon construits avec la technologie mise au point par l'astrophysicien Gerald Bull. Ce dernier avait tenté de construire une telle arme pour l'Irak (projet « Babylone »), avant d'être assassiné par le Mossad en 1990. Un prototype de ce super-canon de 21 m de long et d'une portée de 300 km a été dévoilé en Chine en 1995. Aujourd'hui, l'armée populaire de libération déploierait ces engins dans la province du Fujian, afin de menacer Taiwan. Les Chinois, pour qui Bull était consultant dans les années 1980, ne sont pas seuls à avoir acquis cette technologie. Les services américains se sont inquiétés de voir les Nord-Coréens construire des cavités dans des montagnes proches de la frontière, où il serait possible de disposer de telles pièces, pour mettre Séoul à portée de tir. (TTU Europe, 4 avril 2002).

Des chaussures anti-mines

En France, la Direction générale de l'armement (DGA) s'intéresse à un modèle de chaussures anti-mines mis au point par l'ingénieur Christophe Cayrol. Ces chaussures comprennent un détecteur de métal, des antennes souples intégrées aux semelles et reliées à un boîtier d'alarme porté à la ceinture, ainsi que des électrodes collées sur chacune des jambes de l'utilisateur. Le tout se déclenche à l'approche de n'importe quel objet métallique enterré. Des impulsions sont immédiatement envoyées au niveau des électrodes et contractent les muscles, empêchant de faire le pas qui peut s'avérer fatal. Un signal sonore prévient l'utilisateur que sa jambe va être

déviée automatiquement de sa trajectoire, afin qu'il conserve son équilibre. Les essais sur le terrain ont été jugés assez concluants pour que la DGA décide de subventionner un modèle de faisabilité. (TTU Europe, 18 avril 2002)

« Sniper lourd » avec calibre 12,7

Les Canadiens s'interrogent sur l'efficacité du *sniper lourd* avec un calibre 12,7 mm en anti-personnel. En Afghanistan, un tireur d'élite du *3rd Battalion Princess Patricia's Canadian Light Infantry* aurait réussi avec un *McMillan* à atteindre un homme armé à 2430 mètres. Pour un tel tir, la principale variable demeure les caractéristiques balistiques intrinsèques de ces munitions. Or, le calibre 12,7 x 99 (.50 *Browning*) est considéré comme précis jusqu'à 1600 mètres, mais il atteint une certaine efficacité jusqu'à environ 6800 mètres. Prétendre être régulièrement précis sur une cible de taille humaine au-delà de 1500 mètres nécessite de recourir à des moyens d'acquisition performants, voire de mettre en œuvre des systèmes de conduite de tir automatisant les corrections en fonction des conditions météorologiques. Mais on touche à un autre problème : selon les essais effectués par les Israéliens, aucun système digital ne résisterait plus de quelques coups aux chocs induits par la puissance des munitions utilisées. (TTU Europe, 2 mai 2002).

Le drone « Helios » volera aussi la nuit

Jusqu'à présent, le stockage d'énergie électrique pour le vol

nocturne constituait l'un des obstacles majeurs au développement des drones solaires destinés à voler durant des périodes prolongées en haute altitude: ce problème est en passe d'être résolu. Tirant parti des avancées technologiques dans le domaine des piles à combustible auto-régénératives, les ingénieurs d'AeroVironment, en collaboration avec la NASA, ont mis au point un *Energy Storage System* qui ouvre la voie au vol pendant de très longues périodes. L'excès de puissance électrique produit par les panneaux solaires durant le jour est utilisé pour produire de l'oxygène ainsi que de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. Les gaz sont stockés sous pression et recombinaient la nuit pour procurer eau et électricité. Lors d'essais statiques, il a été possible d'obtenir une puissance électrique de 4,6 kW pendant cinq heures après production, puis stockage gazeux ayant consommé, de jour, 16 kW pendant 5 heures 30 minutes. L'*Energy Storage System* doit être prochainement monté sur le drone *Helios* aux fins d'expérimentations. A terme, le but est de maintenir l'engin en vol pendant plusieurs mois, afin de l'utiliser en tant que moyen de surveillance ou de relais pour tous types de réseaux d'information. (TTU Europe, 2 mai 2002).



Des officiers autrichiens et suisses, lors de l'exercice AMADEUS 2002, en Autriche. Derrière eux, un Taflir. (Photo: Der Soldat, 8.5.2002)

d'Italie et de Suisse, en plus de celles du pays d'accueil. Des avions et un système radar *Taflir* des Forces aériennes suisses ont été engagés dans cet exercice.

Il s'agissait d'entraîner la coopération des quatre forces aériennes dans le domaine de la surveillance de l'espace aérien, de l'interopérabilité et de la police aérienne. La Suisse a envoyé environ 90 personnes qui participaient à titre volontaire, 6 *F/A-18* et un système tactique de radar d'aviation pour établir l'image de la situation aérienne

■ **Exercice commun de «MIG-29» allemands et de «F/A-18» suisses.** – Un exercice commun de défense aérienne a lieu en Suisse du 17 avril au 3 mai 2002 dans le cadre de la collaboration entre les forces aériennes allemandes et suisses qui ont engagé chacune quatre appareils: la Luftwaffe des *MIG-29*, les Forces aériennes suisses des *F/A-18*. L'engagement des *MIG* allemands est une première: des avions de ce type n'ont encore jamais volé en Suisse dans le cadre d'une collaboration dans le domaine de l'instruction avec des jets militaires suisses. Les appa-

SUISSE

Nouvelles des Forces aériennes

■ **«AMADEUS 2002» en Autriche.** – L'exercice multinational de surveillance de l'espace aérien «AMADEUS 2002» a eu lieu en Autriche du 3 au 7 juin 2002. Il concernait les forces aériennes de France,

reils décollaient de l'aérodrome militaire de Dübendorf et effectuaient leurs vols en trois relèves par jour.

L'armée à l'Expo.02

A l'Expo.02, l'armée présente un pavillon baptisé «Le chantier naval», qui se trouve sur l'artelage de Morat. Dans un cadre étonnant en perpétuel mouvement, les visiteurs peuvent s'informer sur la politique de sécurité, le recrutement, l'engagement des militaires à l'étranger... Cette présence ne doit pas faire oublier l'immense travail fourni par quelque 10000 militaires au profit d'Expo.02. Dix-huit bataillons du génie ont construit et monté une foule d'infrastructures, entre autres certaines parties des arteploges, les plate-formes des restaurants, les pontons et les débarcadères, ce qui représente 15000 journées de travail. L'armée assume une importante participation au dispositif de sécurité avec des troupes de sauvetage, des bateaux et des hélicoptères. Après la fermeture de l'exposition nationale, elle participera aux opérations de démontage. Ce ne sera pas une petite affaire pour les troupes du génie d'arracher à la vase les pieux en acier qui soutiennent les arteploges! Disposent-elles du matériel indispensable?

D'ici à la fin d'Expo.02, la protection civile aura engagé 7000 hommes et femmes. Tous les cantons se partagent la responsabilité de cette mission. La PC offre entre 40000 et 50000 jours de service. Chaque jour, quelque 120 à 150 personnes, habillées de vert olive et d'orange, seront au rendez-vous pour appuyer le service sanitaire et l'organisation du stationnement.

Le Département de la défense, de la protection de la population et des sports ne facture rien, ce qui permet aux organisateurs d'Expo.02 d'économiser plusieurs millions.

Une étude sur les problèmes sociaux et financiers dans les écoles de recrues

Un militaire de milice, incorporé dans le Service social de l'armée, a présenté un mémoire de licence à l'Université de Fribourg. Il met en évidence l'importance des problèmes sociaux et financiers dans les écoles de recrues en Suisse:

- 10% des recrues ont leur propre appartement.
- Le nombre de recrues avec enfant (s) est en hausse.
- 43% de ces jeunes gens subissent une détérioration importante de leur situation financière durant leur école.
- Seul le 30% d'entre eux reçoivent leur salaire ou un salaire partiel de la part de leur employeur; le 70% ne touchent donc que l'Assurance perte de gain (APG) ainsi qu'éventuellement l'aide de leurs parents, ce qui ne correspond plus aux conditions de notre époque.
- La hausse des prestations destinées aux cadres a eu une nette influence sur leur nombre et leur qualité.

Le chef du Service social de l'armée, Peter Hänggi, tire deux conclusions de cette étude. Premièrement, le taux de l'APG, actuellement de 43 francs pour une recrue, devrait d'urgence être augmenté à 70 francs au minimum, surtout si l'on prend en compte la prolongation des écoles de recrues. Deuxièmement,

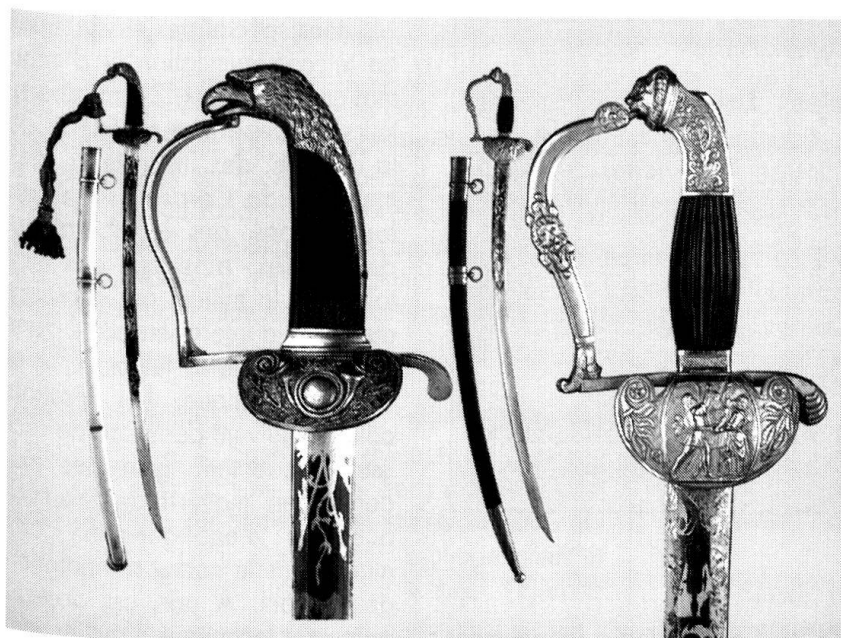
Le système actuel des caisses de compensation pour l'APG devrait être remplacé par un office de paiement militaire, au moins pour les recrues qui pourraient ainsi toucher un salaire tous les dix jours. Ces jeunes gens doivent souvent attendre bien longtemps les versements. En revanche, le nombre de militaires que le Service social de l'armée doit soutenir financièrement est relativement bas, bien qu'en légère augmentation depuis 2000. (Rapport annuel 2001 du Service social de l'armée)

Une commission pour la promotion de la paix

Les engagements de l'armée suisse en faveur d'une promotion internationale de la paix seront à l'avenir suivis par une commission extraparlamentaire. Le Conseil fédéral en désignera le président ou la présidente. Les membres de la commission, au nombre de dix au plus, seront ensuite désignés avec la participation des milieux intéressés et nommés *ad personam* par le Conseil fédéral sur proposition du Département de la défense, après entente avec le Département fédéral des affaires étrangères. La commission conseillera le DDPS et le DFAE pour les questions touchant à la politique et à la conception de personnes et de troupes suisses dans des engagements internationaux militaires de promotion de la paix. Par rapport aux commissions de politique de sécurité et de politique extérieure des deux conseils, la commission doit rester indépendante de la politique des partis et représenter l'opinion publique.

**Au château de Morges
exposition « Au fil de l'épée - Art et armes blanches » (22 juin -
15 décembre 2002)**

Dans le cadre de son exposition temporaire annuelle, le Musée militaire vaudois présente une centaine d'armes blanches, quelques armes d'hast et armes à feu d'épaule, des objets sélectionnés dans la collection que Carl Surbeck a légué au Musée de Sursee, sa ville natale. A cette occasion, un catalogue en français et en allemand a été publié, élaboré par Jürg Meier, expert en armes anciennes. Ouverture: du mardi au vendredi (10 h - 12 h; 13 h 30 - 17 h), samedi et dimanche (10 h - 17 h).



A gauche: sabre suisse cantonal, Vaud et autres cantons, officier vers 1830.
A droite: sabre suisse cantonal, vers 1830, officier chasseur à pied, artillerie, Genève.

**Quand le « Röstigraben » est
un danger pour notre armée!**

Il y a un indice révélateur de fossé entre les communautés linguistiques lorsque des associations qui se prétendent suisses ne publient que des textes en allemand dans leur bulletin. Depuis quelques années, c'est le cas de l'Association suisse des officiers de renseignements. Le fait d'y rendre attentif ses responsables a été fort mal reçu... Le numéro 2/2002 ne contient aucun texte

en français mais quatre pages de textes en anglais! Ecrivez à son président (maj Nicholas Walti, Seestrasse 147, 8802 Kilchberg, e-mail nicholas.walti@ch.pwcglobal.com) que son association doit abandonner son appellation trilingue et n'utiliser que *Vereinigung Schweizerischer Nachrichtenoffiziere*.

**Nouvelle organisation
du recrutement**

Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance sur le recrutement

qui crée six zones de recrutement. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2002. Le recrutement sera totalement réorganisé dans la perspective de l'Armée XXI et s'effectuera, sur deux ou trois jours, dans six centres régionaux: Lausanne, Sumiswald (BE), Steinen/Nottwil (LU), Losone (TI), Windisch (AG), Rüti (ZH) et Mels (SG). Avant le recrutement, une journée d'information pour les conscrits sera organisée sous la responsabilité des cantons.

Des formations permanentes procéderont au recrutement pour l'armée et la protection de la population. Il n'existera aucune possibilité de choix entre l'armée et la protection de la population. Les besoins de l'armée auront la priorité. Au cours de ces journées auront lieu la plus grande partie des examens d'aptitudes et des examens spéciaux. Pour l'essentiel, il s'agira d'informer les conscrits et de connaître leur potentiel physique, psychique, intellectuel et professionnel en vue de leur incorporation. Au cours de ces journées, l'intérêt et les aptitudes pour le service de longue durée (militaires en service long), pour une carrière d'officier, pour un engagement à l'étranger ou pour un engagement contractuel seront également examinés, tout comme les demandes pour un service militaire sans arme pour des raisons de conscience. Le nouveau mode de recrutement doit garantir plus de souplesse à l'incorporation dans l'armée.

**Réforme de la protection
de la population**

La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats propose à l'unanimité (9 voix) de prendre acte du Plan direc-

Pully: cours et conférences d'histoire du CHPM

- 05 septembre 2002 **Alexandre Vautravers:** *Technologie humaine, trop humaine. L'influence de l'armement et de la technologie sur les combats du XVI^e au XX^e siècle.*
- 03 octobre 2002 **Pierre Jeanneret:** *Le PST/POP face à la défense nationale*
- 24 octobre 2002 **David von Felten:** *Le Bureau genevois des services de renseignements suisses pendant la Deuxième Guerre mondiale.*
- 07 novembre 2002 **Roger-Charles Logoz:** *Les armées prétorienne d'après trois exemples. Les «immortels» perses, les cohortes prétorienne, les SS.*
- 21 novembre 2002 **Pierre Streit:** *La «révolution dans les affaires militaires», un concept hérité de l'histoire moderne (XVI^e - XVIII^e siècle)*

Les cours et conférences ont lieu au Pavillon Général-Guisan à Pully. Inscriptions au tél 021 729 46 44, fax 021 729 46 88.

Participation de la Suisse à l'atelier «COMBINED ENDEAVOR 2002»

Du 6 au 24 mai 2002, 38 nations, dont la Suisse, étaient présentes à l'atelier multinational «COMBINED ENDEAVOR 2002», organisé dans le cadre du Partenariat pour la paix à Baumholder en Allemagne. Trois semaines durant, plus de 1100 officiers, sous-officiers, soldats et civils, tous spécialistes en systèmes de télécommunication et d'information (parmi eux, 34 collaborateurs du Département fédéral de la défense, des instructeurs, des membres du Corps des gardes-fortifications, des collaborateurs de la RUAG ainsi que des militaires de la milice) ont participé aux tests d'interopérabilité dans le domaine de la télématique et de l'informatique. Les résultats obtenus doivent permettre de réaliser rapidement toutes les exigences en matière de télématique lors d'engagements communs dans le cadre du maintien de la paix. A part cet objectif purement technique, l'atelier met l'accent sur un facteur tout aussi important, à savoir les relations humaines dans le cadre de la collaboration entre les nations concernées. L'essentiel est que les participants fassent connaissance déjà lors de la planification de ces engagements, afin d'être plus rapidement prêts à entrer en action au moment voulu. L'atelier «COMBINED ENDEAVOR» est organisé chaque année depuis 1995. Après avoir participé à deux reprises déjà avec le statut d'observateur, la Suisse prend part cette fois activement à l'atelier avec des moyens de télématique.

teur de la protection de la population. C'est également à l'unanimité (6 voix) qu'elle propose d'approuver la nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile à laquelle elle apporte deux corrections mineures.

La Commission approuve ainsi la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons qui, d'une part permettra de supprimer des redondances inutiles et améliorera ainsi l'efficacité en cas d'engagement et, d'autre part, s'inscrit dans la ligne de la nouvelle péréquation financiè-

re. La Commission a longuement discuté des engagements subsidiaires de l'armée. Elle souhaite éviter une inégalité de traitement entre les cantons, ce qui serait le cas si l'armée devait fournir un appui à des cantons qui ne seraient dotés que de moyens de protection de population rudimentaires, alors qu'un tel appui ne serait pas nécessaire pour des cantons ayant consenti un effort plus important. La Commission salue également la réduction d'effectifs de la protection civile ainsi que la concentration de ses tâches. Elle estime que les mesures proposées devraient permettre d'améliorer l'instruction.